

05.07.2012 – 16:25 Uhr

economiesuisse - Immigration : analyse pertinente du Conseil fédéral

Zürich (ots) -

Les organisations économiques se félicitent de la décision du Conseil fédéral de rejeter fermement l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse » sans lui opposer de contre-projet. Dans son rapport exhaustif, le gouvernement explique de manière plausible que la Suisse a profité de l'immigration ces dernières années. De plus, il évoque à juste titre les problèmes induits par la croissance démographique. Pour y remédier, des solutions constructives qui ne menacent pas la libre circulation des personnes avec l'UE sont nécessaires.

La population suisse croît, c'est un fait, mais on observe aussi en parallèle une augmentation des besoins de mobilité et de logement. Une restriction radicale de l'immigration, telle que la réclame l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC, n'est pas à même d'éliminer les goulets d'étranglement actuels. La mise en oeuvre de l'initiative aurait des conséquences négatives sur l'économie et la prospérité de la Suisse, car nos entreprises doivent être en mesure d'embaucher la main-d'oeuvre spécialisée dont elles ont besoin dans les pays de l'UE. L'évolution de ces dernières années a montré que l'immigration n'augmente que lorsque des emplois sont créés à l'échelle nationale. À l'inverse, il n'est possible d'exploiter les avantages d'une économie suisse très compétitive que si la main-d'oeuvre nécessaire est à disposition.

Des solutions pragmatiques pour éliminer les goulets d'étranglement L'Union patronale suisse et economiesuisse saluent la position claire du Conseil fédéral en matière de politique d'immigration. La résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE n'est pas une solution praticable. Au contraire, et le rapport publié mercredi le souligne, la voie bilatérale serait menacée dans son ensemble, avec des conséquences imprévisibles pour la Suisse. L'état des lieux réalisé dans le rapport identifie également des problèmes induits par l'immigration, plus particulièrement dans les domaines des infrastructures, de l'aménagement du territoire et du marché immobilier. Les organisations économiques admettent le point de vue selon lequel il faut commencer par analyser l'effet et la mise en oeuvre de réformes d'ores et déjà adoptées et qu'il faut accroître les capacités du trafic ferroviaire, par exemple, en utilisant de manière optimale les infrastructures en place.

Contact:

Union patronale suisse : Thomas Daum, directeur, tél. 079 438 06 61
economiesuisse : Jan Atteslander, membre de la direction, tél. 044
421 35 35

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100721458> abgerufen werden.